

France-Paris: Computer-related services

OJ S 65/2017 01/04/2017

Contract notice – utilities

Services

Legal Basis:

Directive 2014/25/EU

Section I: Contracting entity

I.1. Name and addresses

Official name: GIE Comutitres

Postal address: 21 boulevard Haussmann

Town: Paris

NUTS code: FR101 Paris

Postal code: 75009

Country: France

Contact person: Damien Nadeau

E-mail: d.nadeau@comutitres.fr

Telephone: +33 156950974

Fax: +33 156950544

Internet address(es):Main address: www.comutitres.fr**I.3. Communication**

Access to the procurement documents is restricted. Further information can be obtained at:

www.comutitres.fr

Additional information can be obtained from the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted to the abovementioned address

I.6. Main activity

Recreation, culture and religion

Section II: Object

II.1. Scope of the procurement**II.1.1. Title**

Centre de développements applicatifs (CDA).

Reference number: CDA

II.1.2. Main CPV code

72500000 Computer-related services

II.1.3. Type of contract

Services

II.1.4. Short description

Le GIE Comutitres assure la gestion opérationnelle des titres de transports Navigo en région Île-de-France, pour le compte des transporteurs RATP, SNCF et Optile. Il exploite un système billettique servant près de 4 000 000 de clients du réseau de transport public francilien (En

2016: 11 000 000 de voyageurs quotidiens, 4 000 000 000 EUR de CA annuel). Le présent accord-cadre, à bons de commandes, a pour objet la mise en œuvre d'un centre de services, en 3 phases:

- 1 phase de construction et 1 phase de réversibilité en fin de marché,
 - 1 phase opérationnelle, dont les prestations suivantes:
 - pilotage de la prestation,
 - évolutions du SI,
 - entretien technique,
 - maintenance corrective,
 - optimisation du code afin de garantir les performances,
 - Demandes de travaux (DMT).
- Cette liste est non exhaustive.

II.1.5. Estimated total value

II.1.6. Information about lots

This contract is divided into lots: no

II.2. Description

II.2.2. Additional CPV code(s)

72000000 IT services: consulting, software development, Internet and support

II.2.3. Place of performance

NUTS code: FR France

Main site or place of performance: Dans les locaux du titulaire.

II.2.4. Description of the procurement

Le présent accord-cadre, à bons de commandes, a pour objet la mise en œuvre d'un centre de services, en 3 phases:

- 1 phase de construction et 1 phase de réversibilité en fin de marché,
- 1 phase opérationnelle, constituée des principaux services de bases suivants:
 - pilotage de la prestation,
 - évolutions du SI portant a minima sur la maintenance évolutive du SI, sa modernisation, et les évolutions du SI nécessaires aux différents projets auxquels contribue ou que porte Comutitres,
 - entretien technique (dont notamment la gestion des performances du SI),
 - maintenance corrective,
 - optimisation du code afin de garantir les performances,
 - Demandes de travaux (DMT).

Cette liste est non exhaustive.

En phase opérationnelle, Comutitres envisage une montée en charge et une fluctuation des activités du titulaire. À titre indicatif, Comutitres évalue la charge annuelle entre 2 000 jours-hommes et 4 500 jours-hommes.

Ces données sont fournies à titre indicatif et ne sont pas opposables à Comutitres qui n'est pas tenu de commander tout ou partie de cette quantité.

Comutitres se réserve la possibilité de modifier le marché pour des exécutions complémentaires, telles que prévues dans la documentation contractuelle. L'accord-cadre, à bons de commande, est passé sans minimum, ni maximum.

II.2.5.

Award criteria

Price is not the only award criterion and all criteria are stated only in the procurement documents

II.2.6. Estimated value**II.2.7. Duration of the contract, framework agreement or dynamic purchasing system**

Duration in months: 90

This contract is subject to renewal: yes

Description of renewals:

L'accord-cadre est conclu pour une période ferme de 5 ans et 6 mois, plus 2 fois 1 année optionnelle, soit 7 ans et 6 mois au maximum.

II.2.9. Information about the limits on the number of candidates to be invited

Envisaged minimum number: 1 Maximum number: 8

II.2.10. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2.11. Information about options

Options: yes

Description of options:

Des avenants et marchés complémentaires pourront être conclus sans mise en concurrence conformément aux règles et principes juridiques en vigueur.

Comutitres se réserve la possibilité de confier au titulaire de l'accord-cadre, des marchés ou accord-cadre ayant pour objet la réalisation de prestations similaires qui lui sont confiées au titre du présent contrat, par application de l'article 30-I-7° du décret n° 2016-306 relatif aux marchés publics.

II.2.13. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

II.2.14. Additional information

La valeur estimée du marché est inférieure à 18 000 000 EUR.

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions for participation**III.1.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers**

List and brief description of conditions:

Les candidats doivent joindre à leur demande de participation les documents et les renseignements suivants:

1) Certificat d'inscription au registre professionnel ou au registre du commerce (dans les conditions prévues par la législation de l'État où le candidat est établi, en cas d'entreprise étrangère), ou le cas échéant, motif de non-inscription au registre.

2) L'imprimé «déclaration du candidat» référencé DC2 dûment complété et signé, ou éléments équivalents pour les candidats non établis en France.

3) L'imprimé DC1 «lettre de candidature et habilitation du mandataire par ses co-traitants» (pour les groupements) dûment complété et signé.

Ces documents sont disponibles sur le site Internet: <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>

4) Une fiche de présentation de la société indiquant les informations suivantes: raison sociale, adresse du siège, n° de SIRET, code APE, appartenance éventuelle à un groupe, actionnariat, organigramme juridique du groupe, coordonnées du correspondant du candidat pour le présent dossier. Dans le cas d'une réponse du candidat en groupement d'entreprises, l'ensemble des documents précités est à fournir par chaque co-traitant.

5) Le candidat précise la part du marché qu'il a l'intention de sous traiter à des tiers ainsi que les sous-traitants proposés, ce qui ne diminue en rien la responsabilité de l'opérateur économique principal.

Ces documents, certificats ou attestations sont produits en langue française.

6) Le candidat fournit une attestation sur l'honneur par laquelle il s'engage à respecter et à faire respecter par les opérateurs travaillant pour son compte la déclaration de l'OIT (Organisation internationale du travail) de 1998 relative aux principes et droits fondamentaux au travail et les dispositions des 8 conventions fondamentales de l'Organisation internationale du travail (OIT), notamment lorsque celles-ci ne sont pas intégrées dans les lois et règlements du pays où la production s'effectue. Il doit être en mesure de justifier de ce respect en cours d'exécution du marché. Les 8 conventions fondamentales de l'OIT sont les suivantes:

- la convention sur la liberté syndicale et la protection du droit syndical (C87, 1948),
- la convention sur le droit d'organisation et de négociation collective (C98, 1949),
- la convention sur le travail forcé (C29, 1930),
- la convention sur l'abolition du travail forcé (C105, 1957),
- la convention sur l'égalité de rémunération (C 100, 1951),
- la convention concernant la discrimination (emploi et profession, C 111, 1958),
- la convention sur l'âge minimum (C 138, 1973),
- la convention sur les pires formes de travail des enfants (C 182, 1999).

Voir: <http://www.ilo.org/declaration/thedeclaration/lang--fr/index.htm>.

Le cas échéant, une certification en matière de responsabilité sociale (norme SA 8000 ou tous les autres justificatifs regardés comme équivalents), attestant du respect de ces dispositions, est fournie par le candidat. Ce dernier précise le périmètre se rapportant à cette certification (par exemple, le nombre et le pourcentage de sites certifiés).

III.1.2. Economic and financial standing

List and brief description of selection criteria:

1) Une déclaration indiquant, pour chacun des 3 derniers exercices disponibles, le chiffre d'affaires annuel global et le chiffre d'affaires annuel relatif aux prestations faisant l'objet du marché.

2) La structure de la société (filiales, actionnaires, ...).

Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités d'autres entreprises, justificatifs de leurs capacités et du fait que le candidat en disposera bien pour l'exécution du marché.

Le dernier chiffre d'affaires annuel du candidat doit représenter au moins 2 fois le montant total annuel du marché estimé par Comutitres pour lequel il candidate.

III.1.3. Technical and professional ability

List and brief description of selection criteria:

1) La présentation d'une liste des principaux services de l'opérateur économique, au cours des 3 dernières années, dans le domaine du présent avis, correspondant à des volumes

équivalents, en indiquant: le montant, la durée, la date, la saisonnalité de l'activité et l'adaptation aux fluctuations de charges (pics et creux d'activité), les volumes traités, les effectifs mis en place ainsi que le nom du client avec les coordonnées d'un interlocuteur.

2) L'organisation générale de l'entreprise, notamment l'organigramme, les centres de production et les effectifs, dont la répartition du personnel par typologies de métiers et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années.

3) Une déclaration indiquant les moyens du candidat: les moyens techniques matériels (équipements, sécurité, sauvegarde, etc.) et les outils, documentations et méthodes de développement utilisées.

Dans le cas où le candidat demande la prise en compte des capacités d'autres entreprises, justificatif de leurs capacités et du fait que le candidat en disposera bien pour l'exécution du marché.

III.1.4. Objective rules and criteria for participation

List and brief description of rules and criteria:

Comutitres vérifie que les entreprises ont bien remis l'ensemble des documents demandés aux points III.1.1, III.1.2 et III.1.3. Toute candidature ne comprenant pas l'ensemble des documents et renseignements demandés et/ou ne répondant pas à un des points demandés pourra être rejetée. Les candidatures déclarées recevables au regard des documents demandés, feront l'objet d'une analyse financière puis d'une notation technique selon les 3 critères suivants:

Critère numéro 1: la capacité à réaliser la prestation au regard de prestations similaires à hauteur de 45 % de la note technique globale.

Critère numéro 2: l'organisation générale à hauteur de 30 % de la note technique globale.

Critère numéro 3: les moyens à hauteur de 25 % de la note technique globale. Les candidats ayant obtenu une note technique < 10/20 ne sont pas retenus pour le classement.

À l'issue du classement effectué selon ces critères, le dossier de consultation est envoyé aux 8 meilleurs candidats.

III.1.7. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Les offres doivent être exprimées en EUR. Les prix sont fermes pour la première année de marché, puis révisables annuellement selon les conditions fixées au dossier de consultation. Le paiement s'effectue par virement, 30 jours fin de mois à compter de la date d'émission de la facture. Comutitres est un groupement d'intérêt économique dont les membres financeurs sont Optile, RATP et SNCF.

III.1.8. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Les opérateurs économiques ont la faculté de se présenter en groupement. Un opérateur économique répondant seul est autorisé à répondre aussi dans un groupement, à la condition de ne pas être le mandataire.

Un opérateur économique ne peut pas répondre à la présente consultation en tant que membre de plusieurs groupements. Que le groupement soit solidaire ou conjoint, le mandataire est toujours solidaire de chacun des membres du groupement pour leurs obligations contractuelles. Les groupements doivent préciser la forme du groupement constitué et désigner le mandataire du groupement. Comutitres se réserve la possibilité de transformer la forme juridique du groupement s'il considère que cela est nécessaire pour la bonne exécution du marché.

Section IV: Procedure

IV.1. Description

IV.1.1. Type of procedure

Negotiated procedure with prior call for competition

IV.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

Framework agreement with a single operator

IV.1.4. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

Recourse to staged procedure to gradually reduce the number of solutions to be discussed or tenders to be negotiated

IV.1.8. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

IV.2. Administrative information

IV.2.2. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

Date: 21/04/2017

IV.2.3. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.2.4. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

This is a recurrent procurement: no

VI.3. Additional information

La candidature sera transmise exclusivement dans une enveloppe parfaitement identifiable, reprenant l'intitulé mentionné à la section II.1.1) du présent avis ainsi que la date limite de réception des candidatures indiquée au point IV.2.2) du présent avis. Les dossiers peuvent être envoyés par courrier avec avis de réception ou être remis contre récépissé directement à Comutitres, hors jours fériés, pendant les heures d'ouvertures des bureaux soit de 9:30-12:00 et 14:00-17:00.

Les candidats joindront au dossier une version électronique sous CD-ROM ou clé USB de leur candidature. Au cours de la sélection des candidatures, Comutitres se réserve la possibilité de demander d'autres documents complémentaires aux candidats. Après examen des documents, Comutitres évalue la capacité du candidat et sélectionne les candidats aptes à présenter une offre. La candidature ainsi que tout échange d'informations doivent être rédigés en français. L'examen des variantes est subordonné à la remise d'une offre de base conforme aux prescriptions du cahier des charges.

Comutitres vérifie que les entreprises ont bien remis l'ensemble des documents demandés aux points III.1.1, III.1.2 et III.1.3. Toute candidature ne comprenant pas l'ensemble des documents et renseignements demandés et/ou ne répondant pas à un des points demandés

pourra être rejetée. Les candidatures déclarées recevables au regard des documents demandés, feront l'objet d'une analyse financière puis d'une notation technique selon les 3 critères suivants:

Critère numéro 1: la capacité à réaliser la prestation au regard de prestations similaires à hauteur de 45 % de la note technique globale.

Critère numéro 2: l'organisation générale à hauteur de 30 % de la note technique globale.

Critère numéro 3: les moyens à hauteur de 25 % de la note technique globale. Les candidats ayant obtenu une note technique < 10/20 ne sont pas retenus pour le classement.

À l'issue du classement effectué selon ces critères, le dossier de consultation est envoyé aux 8 meilleurs candidats.

La fourniture du DCE sera soumise à la signature préalable d'un engagement de confidentialité. Le délai dans lequel ce document devra être signé sans modifications ni réserves sera indiqué dans le courrier accompagnant l'envoi de cet engagement. Faute de transmission dans les délais indiqués, la candidature sera rejetée.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Paris

Postal address: 7 rue de Jouy

Town: Paris

Postal code: 75181 Cedex 04

Country: France

E-mail: greffe.ta-paris@juradm.fr

Telephone: +33 144594400

Fax: +33 144594646

Internet address: <http://paris.tribunal-administratif.fr/>

VI.4.4. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Comutitres

Postal address: 21 boulevard Haussmann

Town: Paris

Postal code: 75009

Country: France

VI.5. Date of dispatch of this notice

29/03/2017